



Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'adaptation des conditions du stage.

PROGRAMME

PROGRAMME FORMATION CONTINUE DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

M.A.C Maintien et Actualisation des Compétences

Type : Perfectionnement des connaissances

Objectifs de maintien des aptitudes :

- Consolider et, si possible, renforcer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST), en assurant une maîtrise au moins équivalente à celle acquise lors de la formation initiale.
- Participer activement aux démarches de prévention des risques au sein de l'entreprise, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de sécurité.
- Signaler aux responsables de la prévention dans l'entreprise les situations identifiées comme dangereuses afin d'optimiser les mesures de sécurité collective.

Objectifs de renforcement des compétences :

- Assurer la protection du lieu d'intervention et prévenir tout risque de suraccident pour protéger la victime et les autres personnes présentes.
- Évaluer l'état de la victime pour détecter rapidement les signes d'une urgence vitale.
- Alerter les secours ou faire alerter en suivant les procédures d'urgence internes à l'entreprise pour une prise en charge rapide et organisée.
- Intervenir auprès des victimes en appliquant les gestes de premiers secours adaptés à chaque situation, garantissant une réponse appropriée aux besoins de la victime.

Durée :

- 7 Heures de Formation

Public / prérequis :

- Tout public de la société titulaire du certificat SST

Modalités de suivi et d'exécution :

- Feuilles d'émargement
- Mise en situation (cas concret)
- Grille de certification des compétences M.A.C SST de L'INRS

Méthodes et Ressources Pédagogiques :

- Conformité des contenus de la formation avec les recommandations de la CNAM
- Formation essentiellement pratique, avec révision des gestes
- Matériel de Secourisme

Organisation :

- Délais moyen d'accessibilité à la formation entre 2 et 4 semaines

Sanction :

- Certificat de réalisation
- Certificat SST mis à jour



Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'adaptation des conditions du stage.

PROGRAMME

1° SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

- Les accidents du travail dans l'entreprise
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Le rôle du sauveteur secouriste du travail
- Présentation du programme * Protéger, examiner, faire alerter, secourir
 - * La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séquence pratique.

2° RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste doit être capable :

- De reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et / ou sans environnement. Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée.
- De supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime au risque sans s'y exposer lui-même.
- Eléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise
- Cas particulier : Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

3° EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- D'examiner la (les) victime(s) avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Associer aux signes décelés les résultats à atteindre. Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre des résultats à atteindre.
- De faire alerter, ou alerter.
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise qui alerter et dans quel ordre.
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.
- Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

4° SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur secouriste du travail doit être capable :

- D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s).
- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours.
- Les différents sujets traités en cours :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations anormales
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint de plaies
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

5° SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

- A la profession (bâtiment, industrie chimique, etc...) à l'entreprise
- Conduites particulières à tenir.